

## SOMMAIRE

### MANDAT POUR LE PROCHAIN MILLÉNAIRE : UNE STRATÉGIE GLOBALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Document de travail de Campagne 2000

À l'occasion de la reprise de la session parlementaire en septembre 1997, le Premier ministre du Canada a pris l'engagement que son gouvernement s'efforcera d'assurer aux jeunes des perspectives pour un avenir décent. Le présent document de travail de Campagne 2000 nous exhorte à faire en sorte que cet engagement moral du Premier ministre du Canada se traduise en engagement significatif en termes de moyens. Il souligne que la mise en place d'un plan d'action national pour les enfants fournit un cadre d'action publique pour déterminer des investissements sociaux en faveur des enfants et des jeunes. Cependant, de tels investissements n'interviendront que si les Canadiens et les Canadiennes ont la certitude qu'ils ne mèneront pas à un nouveau cycle de déficits. Il est impérieux que des stabilisateurs fiscaux, y compris des mesures de réduction de la dette, soient incorporés dans le budget fédéral pour garantir la viabilité des investissements sociaux au profit des enfants et des jeunes. Sans ces stabilisateurs, et vu que le public est peu enclin à tolérer de nouveaux déficits, les dépenses sociales seront vulnérables à tout ralentissement de l'activité économique.

Pour ce qui est l'allègement fiscal, le document propose que l'arrivée de la période postdéficitaire donne l'occasion de renverser certaines des anciennes tendances économiques et politiques qui ont nuit aux familles avec enfants. Les familles à revenu faible et modeste ont contribué de façon disproportionnée à l'effort de réduction du déficit par le biais des compressions dans les programmes de sécurité du revenu comme l'assurance-emploi, la désindexation des prestations sociales deviennent d'ardents défenseurs de l'universalité lorsqu'il s'agit de baisser les impôts – ce don't profitent peu les familles à faible revenu – et que le Conseil canadien des chefs d'entreprises est devenu une exception importante à cette tendance.

Le document soulève deux questions fondamentales liées au bien-être économique des familles et des enfants don't devrait traiter un plan d'action national pour les enfants.

Quel genre de marché du travail voulons-vous promouvoir au Canada pour les personnes qui subviennent aux besoins d'une famille?

Quels sont les rôles respectifs du secteur des entreprises soumises à l'économie de marché et des gouvernements dans la création de possibilités d'emplois viables pour toutes les personnes qui subviennent aux besoins d'une famille?

On doit accorder une attention particulière à ces questions en raison des importants écarts dans les gains d'emploi des travailleurs et travailleuses du Canada. Au moment où la quote-part du revenu des familles à revenu faible, modeste et moyen a diminué, celle des familles avantagées s'est accrue. Le document fournit des données troublantes qui illustrent comment l'économie de marché ne réussit pas à satisfaire aux besoins économiques d'un nombre croissant de familles canadiennes.

En l'absence d'initiatives gouvernementales dans le cadre d'un plan d'action national pour les enfants en vue d'instituer un salaire de base pour les parents travailleurs, le fait de sortir les familles de l'aide sociale et de les faire entrer sur le marché du travail se résumerait à les faire passer du statut d'«assistés sociaux pauvres» à celui de «travailleurs pauvres». Le document propose que les récents appels en faveur d'une économie civique indiquent la nécessité de reconsidérer la création d'emploi à l'échelle locale comme une approche efficace en matière d'investissement public pour garantir un flot suffisant d'emplois décents. Le plan d'action national pour les enfants doit accorder une place importante à la crise du logement à laquelle un nombre croissant de familles pauvres sont confrontées.

Le document de travail qualifié le budget fédéral 1998 de test crucial à la question de savoir si l'engagement du Premier ministre envers les enfants du Canada constitue une mission déterminante de son deuxième mandat. Le document fait remarquer que le ministre des Finances n'a pas encore soumis à la population canadienne un plan fiscal pour le second mandat. Le gouvernement doit réaliser des progrès pour solutionner le problème de la pauvreté chez les enfants à chaque année de son mandat. Il ne peut se permettre de sauter une année. Le document insiste sur le fait que le budget fédéral 1998 doit comprendre un plan fiscal pluriannuel pour éliminer la pauvreté infantile. Il devrait établir des points de référence nationaux sur le progrès anticipé pour réduire les niveaux et l'ampleur de la pauvreté infantile à chaque phase.

En 1998: Débloquent une enveloppe additionnelle de 850 millions de dollars en prestations fiscales supplémentaires pour enfants destinées aux familles travailleuses pauvres, portant ainsi la contribution fédérale initiale à 1,7 milliards de dollars. Il ne s'agit guère d'un investissement substantiel, mais d'un acompte crédible envers un engagement sérieux.

En 1999: Fournir le reste des contributions fédérales nécessaires pour porter la prestation fiscale pour enfants à 2 500 \$ par enfant au profit des familles travailleuses à faible revenu d'ici l'an 2000.

En 2000: Élaborer un cadre fiscal ayant un horizon de trois à cinq ans pour hausser la prestation pour enfants à 4 000 \$ par enfant au profit de toutes les familles à faible revenu, avec des prestations importantes fournies aux familles à revenu modeste.

Le document affirme qu la mise en place du système de prestations pour enfants ci-dessus servirait de base à une stratégie visant à réduire la pauvreté infantile. Il note aussi d'autres composantes cruciales comme la fourniture d'une enveloppe nationale pour le développement de la petite enfance et de la garde à l'enfance; la création d'un fonds de dotation pour l'éducation des jeunes; l'élaboration d'objectifs et de plans pour accroître le nombre de bons emplois à salaire raisonnable; et. La formulation de propositions concrètes pour répondre aux besoins du Canada en matière de logement à prix raisonnable.

Pour commander un exemplaire de *Mission for the Millennium*, un document de travail de 30 pages disponible en anglais seulement, communiquez avec Ms. Liyu Guo, Campagne 2000, a/s Famille Service Association, 355, rue Church, Toronto M5B 1Z8. 416-595-9230, poste 244; téléc. : 416-595-0242; CÉ: liyuguo@web.net